

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX
27510

EURE

Séance du **15 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un

et le 15 avril

à 19 heures 30

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : M. MAINGUY

mes, MM., MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, VAUZOU, WECKSTEIN,

Absents : Mmes,M , VAUZOU (pouvoir P. MAINGUY) LE LAN-LE-LUYER (Pouvoir P. MAINGUY) PODGORSKI

A été nommé secrétaire : M. CARRIER

TRANSFERT DE COMPÉTENCE PLU(i) SNA – DL 26/2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	13

Date de la convocation 12/04/2021

Date d'affichage 12/04/2021

Objet de la Délibération

Le conseil à l'unanimité confirme sa décision d'opposition au transfert de la compétence PLU(i) à SNA qui avait été prise dans sa délibération n° 44/2020 du 02 novembre 2020.

Envoyé en préfecture le 16/04/2021
Reçu en préfecture le 16/04/2021
Affiché le 
ID : 027-212704779-20210415-DL_26_2021-DE

Le Maire, Pascal MAINGUY

